

LE RETOUR À LA RÉPUBLIQUE

-1945-1946-

Introduction

De 1944 à 1946, la France se libère de l'occupation nazie et doit se reconstruire sur le plan des institutions mais aussi économiquement. La France se défait de l'Etat français passe sous la coupe du Général De Gaulle (GPRF) pour aboutir à la IVème République française.

Rétablir la République

L'année 1944 qui voit la France se libérer de l'occupation nazie est marquée par une véritable guerre civile entre résistants et collabos (+ occupant). Le général de Gaulle, devenu maître du pays, en lieu et place du maréchal Pétain, annonce la formation d'un Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), réunissant tous les résistants, excluant tous les collaborateurs, dans le but de permettre à la France, débarrassée du gouvernement de Vichy, de se doter de nouvelles institutions. Le GPRF a un rôle qui consiste à assurer la transition entre un régime qui meurt, l'Etat français, et un autre qui s'apprête à naître, la IVème République. Au cours de cette période de transition, la France, malmenée par six années de guerre, doit, comme le reste de l'Europe, travailler pour les générations futures, c'est-à-dire préparer son avenir en reconstruisant ce que le second conflit mondial a détruit.

Un pays détruit

Comme tout pays, sur le territoire duquel la guerre s'est accomplie, la France de 1945 est un pays détruit : non seulement sur le plan humain et matériel, mais aussi sur le plan économique et social.

Sur le plan humain et matériel

La France compte deux fois moins de morts qu'au terme de la Première guerre : 600.000 contre 1.400.000.

Parmi les victimes, dont une majorité provient de la société civile (80 %).

Le bilan matériel, lui, à l'inverse du bilan humain, est plus lourd en 1945 qu'en 1918. Du fait des offensives allemandes en 1940, des débarquements et bombardements alliés entre 1944 et 1945, la France de l'après-guerre ressemble à un champ de ruines. Des villes entières (Caen, Le Havre, Cherbourg, Toulon), des ports, des voies de communications sont hors d'usage.

Sur le plan économique et social

En 1945, du fait des six années de guerre, l'activité économique française tourne au ralenti. La production industrielle a chuté de 30 % par rapport à l'avant-guerre, l'indice de la production industrielle passant de 100 à 38.

La production agricole, sur la même période, a elle aussi baissé de 1/3.

La pénurie alimentaire conjuguée à la raréfaction des produits de consommation courante favorisent la persistance du **marché noir** apparu pendant la guerre ainsi que l'envolée des prix.

En 1947, alors que le coût de la vie a triplé, les conditions d'existence dans une France qui manque de tout, sauf de pauvres sans-abri et de malades sous-alimentés, sont plus dures encore que pendant la guerre. Les tickets de rationnement seront rétablis dès 1946 en raison de la pénurie.

Un pays à reconstruire

Le GPRF, créé le 3 juin 1944, en lieu et place du CFLN, organe politique officiel de la Résistance jusqu'au Débarquement allié, désigne le Gouvernement provisoire de la République française. Présidé par le général de Gaulle entre 1944 et 1946, le GPRF, fondé dans l'urgence, afin d'éviter la mise sous tutelle américaine de la France (AMGOT), hérite d'une double mission : d'une part, liquider le passé ; de l'autre, préparer l'avenir.

La liquidation du passé

La Seconde Guerre mondiale a aussi eu pour résultat de donner naissance à des conflits politiques internes sur la scène nationale. Après le débarquement allié sur les côtes françaises, le rapport de force s'inverse au profit des résistants. C'est également le temps de la vengeance des seconds qui s'invite à la table des règlements de compte.

Dès le mois de juin 1944, en effet, une vague d'**épuration spontanée** déferle sur la France. Les collaborateurs, réels ou supposés, sont dénoncés par des résistants, réels ou supposés également, livrés à la vindicte populaire, qui parfois lynche les hommes, qui souvent tond les femmes, accusées de « collaboration horizontale ». Les «



collabos » sont traduits devant des tribunaux populaires, à la fois improvisés et expéditifs, responsables de 10.000 condamnations à mort. A partir du mois de novembre 1944, l'**épuration légale** prend le relais de l'épuration spontanée. Il ne s'agit

alors plus de se venger, mais de rendre justice.
 Résultat : 160.000 dossiers sont instruits, 90.000 personnes sont condamnées, souvent à l'**indignité nationale** (50.000), parfois à l'emprisonnement (44.000), rarement à la mort (7.000, dont 767 appliquées).

Parmi les accusés célèbres : le maréchal Pétain lui-même, condamné à la peine de mort, commuée par le général de Gaulle en prison à vie en raison de son âge avancé (89 ans) et de son passé héroïque (Grande Guerre) ; mais aussi Laval et Brasillach, la voix et la plume du Maréchal, condamnés à la sentence capitale pour avoir été respectivement ministre du gouvernement de Vichy et éditorialiste au journal pétainiste Je Suis Partout.

La préparation de l'avenir

Le but du GPRF, qui comprend tous les partis politiques de la Résistance, de droite comme de gauche, y compris les communistes pour la première fois dans l'histoire des gouvernements de la France, est double :

- Sur le plan international, la France, quoique absente des grandes conférences interalliées de Yalta (février 1945) et de Potsdam (juillet 1945) sur la reconstruction de l'Europe, est intégrée dans le camp des vainqueurs et obtient, grâce à Churchill, une zone d'occupation en Allemagne ainsi qu'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.
- Sur le plan national, l'objectif du général consiste à restaurer la République, ce qui suppose : d'une part, dès le 9 août 1944, la dissolution de l'Etat français, d'autre part, à compter de l'automne suivant, la reprise en main du pays qui, depuis le 6 juin 1944, est aux ordres des comités départementaux de la Libération (**CDL**), noyautés par les communistes.

Le modèle social français

C'est d'ailleurs dans le but d'éviter la révolution que plusieurs revendications importantes sont converties en décision dans l'urgence :

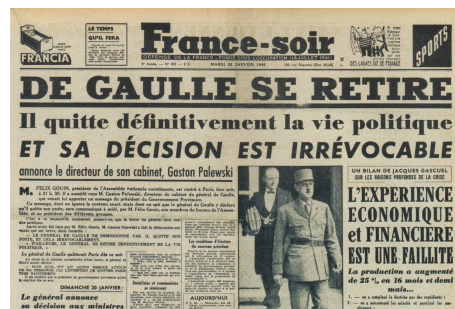
le droit de vote des femmes (21 avril 1944), la nationalisation de grandes firmes françaises (EDF-GDF, Renault), la création d'entreprises publiques (Air France), la fondation de la Sécurité sociale, la naissance des **comités d'entreprise** ; tandis que plusieurs élections sont organisées en 1945 : municipales en avril, cantonales en septembre, législatives en octobre.



En 1946, donc, le GPRF, au moment de céder sa place à la IV^e République, a fait de la France une République démocratique et sociale, un **Etat-providence** interventionniste secondé par la création d'un **commissariat au Plan** confié à Jean Monnet.

De Gaulle se retire

En 1946, donc, le GPRF, au moment de céder sa place à la IV^e République, a fait de la France une République démocratique et sociale, un **Etat-providence** interventionniste secondé par la création d'un **commissariat au Plan** confié à Jean Monnet.



En 1946, l'assemblée constituante met en place la constitution de la future IV^{ème} République. Contrairement aux vœux du général De Gaulle elle sera un régime parlementaire. Pour lui c'est le retour du "régime des partis" qui avait failli en 1940 en confiant les pleins pouvoirs à Pétain. De Gaulle se retire. Il ne reviendra qu'en 1958 pour mettre fin à la IV^{ème} République.

